

7.3.7. - Ann aotrou Duglonou

Transcription : volume 2, page 444.

Si le texte des Poésies populaires de la France, n'est pas tout à fait identique à celui qui a été publié par «Gwerin»⁴³⁷, on peut cependant considérer qu'il s'agit de la même version. Pour sa communication au Comité, Milin a eu le souci de rectifier le vocabulaire et la prosodie, comme le montrent les exemples ci-dessous, les vers étant invariablement ramenés à huit pieds :

Variations lexicales

	[1 b] - Milin - Gwerin	[1 a] - Milin - P.P.F.
vers 2	eur <i>chanson</i> nevez kompozet	eur <i>werz</i> nevez zo kompozet
vers 15	O va Doue ha <i>posubl</i> e ve (a us red)	O va Doue, ha <i>red</i> e ve
vers 20	he <i>habit</i> alaouret en deuz lekeet	He <i>wisk</i> alaouret 'n deuz leket
vers 23	Ann aotrou Gludonou ac'h euz <i>refuzet</i>	'nn aotrou Gludonou c'h euz renket
vers 26	Aotrou Gludonou, <i>exkuzit</i> d'am zad	Aotrou, ne <i>damallit</i> va zad

Variations de prosodie

	[1 b] - Milin - Gwerin	nbr de pieds	[1 a] - Milin - P.P.F.
vers 5	kenta aluzen en <i>devoa</i> bet	9	Kenta aluzen en <i>doa</i> bet
vers 7	<i>hag</i> ac'hano <i>ez eaz</i> da di 'r Morvan	11	ac'hano <i>z-a</i> da di 'r Morvan,
vers 9	<i>Ac'hano</i> da di 'r Riou da <i>c'houl</i> beza lojet	13	da di 'r Riou da <i>veza</i> lojet,
vers 17	eo eur c'hasker boued am be	7	eo eur c'hasker <i>he</i> voued am be !
vers 18	<i>ann</i> aotrou Gludonou <i>pen</i> deuz klevet	10	'nn aotrou Gludonou <i>oc'h</i> he c'levet
vers 22	<i>hag</i> he zad <i>dezhi</i> en deuz <i>lavaret</i>	10	Neuze he zad en deus laret
vers 24	Va merc'h, <i>ke buan</i> , <i>lavar</i> dezhan mad	10	va merc'h kit, livirit d'ez-han mad
vers 25	me a zo koz, ne velann <i>hanter</i> berad	11	me zo koz, ne welann berad
vers 27	va zad zo koz <i>ha</i> ne vel berad	9	va zad zo koz, ne wel berad
vers 28	<i>Ann</i> aotrou Duglonou <i>en</i> deuz <i>lavaret</i>	11	'nn Aotrou Gludonou n deuz laret
vers 29	da Janned ar Riou pen deuz <i>he</i> c'hlevet	11	da Janned Riou, p'en deuz klevet,
vers 30	Janned ar Riou, <i>ha</i> c'houi ve kountant	10	Janned Riou, c'houi vo kountant
vers 31	<i>da</i> veza introun e traon ar stang	10	beza Itronn e traon ar stank
vers 33	Troad oc'h troad gant-han <i>a</i> zo eed	10	Troad oc'h troad gant-han zo eet
vers 34	Ann Aotrou Gludonou pa <i>zeo</i> erruet	11	'nn Aotrou Gludonou p'eo erruet
vers 35	<i>Debonjour</i> hi e deuz lavaret	9	Bonjour hen deuz lavaret
vers 36	bonjour ha joa en ti-man	7	bonjour ha joa <i>barz</i> en ti-man
vers 37	digas eur gador <i>din</i> dazeza	9	digas eur gador d'azeza
vers 39	<i>peo me</i> vezo ar verc'h kaer ama.	9	hi a vezo merc'h kaer ama.
vers 44	Janned ar Riou pe deuz he c'hlevet	10	Janned Riou p'he deuz he c'hlevet
vers 56	<i>na</i> dioc'h he boutou hag he lerou	9	Dioc'h he boutou hag he lerou
vers 61	<i>A lavaraz</i> d'he map Gludonou	9	<i>A laraz</i> d'he map Gludonou

Par contre, il arrive également que la rectification du nombre de pieds ne soit pas faite alors qu'elle était très aisée, comme la suppression du suffixe «ni» dans le vers 62.

Deux vers ont été supprimés car ils perturbaient les rimes, celui situé après le vers 10 (Gant ho merc'h Janned mar keret) et après le vers 44 (da ouela a zo en em lakeet). A l'opposé un vers a été ajouté pour rimer avec le vers 37.

⁴³⁷ Gwerin, 1961, tome 1, pp. 75-76.

Comparaison des versions

Nous avons répertorié quatorze versions différentes de ce chant, douze d'entre elles ont pu être comparées, Duhamel ne donnant que les premiers vers. Toutes en vers de huit pieds, elles sont bâties sur le même modèle et commencent par le tableau du riche seigneur qui se déguise en mendiant pour éprouver la charité de ses métayers. Elles évoquent ainsi le thème très populaire de Jésus-Christ qui, habillé en pauvre pour demander l'aumône, se fait repousser plusieurs fois avant d'être reconnu. L'accueil dans la première maison, quand il existe, est sujet à variante et modifie l'opinion de l'auditeur à l'égard du seigneur. Quand on lui donne du pain moisi (Luzel [10], Troadec [13, 14]), il devient sympathique, mais l'effet est tout contraire quand cette maison est celle de sa nourrice qui regrette d'avoir nourri un homme qui aime tant le vin et les femmes (Luzel [11, 12], Mme de Saint-Prix [9]). Le seigneur se rend ensuite chez Riou où il demande à être logé, dans l'étable, dans l'écurie, au coin du feu ou à coucher avec la plus belle fille de la maison. Cette partie, plus ou moins développée suivant les versions, nous évoque le chant du «moine qui demande à loger». Dans tous les cas, le seigneur se fait renvoyer brutalement et c'est la fille Jeannette qui, s'étant rendu compte de la méprise de ses parents, est chargée d'arranger les choses. Là, de nouveau, les versions divergent : si le plus souvent, la jeune fille semble consentante et flattée des propositions du seigneur, c'est sous la menace qu'elle le suit dans les versions de La Villemarqué [8] et de Cadic [2]. Curieusement dans la version recueillie par Ifig Troadec auprès de Yvonne Menard-Mainguy à Louargat en 1980, c'est le père Riou qui propose au seigneur de devenir son beau-fils :

[14] - Troadec

Kit war e lerc'h ha lar de'añ
A deuio da vab kaer amañ
Janet Riou a lavare
D'Aotrou C'hleuziou hag a neuze
Aotrou C'hleuzioù ma 'n em c'haret
Deuit war ma lec'h ha diswe'et
C'hwi a po pezh peus goulennet

Rattrape-le et dit lui
Qu'il sera gendre ici
Jeannette Riou disait
Alors à Monsieur Cleuziou
Monsieur Cleuziou, si vous m'aimez
Suivez-moi et ne soyez pas déçu
Vous aurez ce que vous avez demandé

Jeannette Riou croit qu'elle va épouser le seigneur et devenir maîtresse en la maison, mais elle est détrompée par la soeur du seigneur (Luzel [10, 12]), sa mère (Saint-Prix [9], Milin [1]), sa servante (Luzel [11], Troadec [13, 14], Gros [6]) ou sa gouvernante (La Villemarqué [8], Cadic [2]). Plutôt que d'être déshonorée, elle préfère se noyer dans l'étang. Si parfois la sincérité du seigneur paraît mise en doute au cours du récit, comme par exemple quand il propose à Jeannette de la marier au palefrenier (Luzel [10], Saint-Prix [9], Gros [6]), la fin fait toujours apparaître Jeannette Riou comme victime de la difficulté pour une femme de se marier au-dessus de sa condition. Le seigneur est sincère, il avait même offert un diamant en gage, mais c'est son entourage qui est hostile à son choix. Cet effet est encore accentué dans les versions de Cadic [2], Gilliouard [5], Luzel [11], où Jeannette, après sa mort, livre au seigneur l'identité de celle qui l'a conduite au suicide. La différence de classe est toujours bien marquée : c'est un «aotrou» (Milin [1], Gilliouard [5], Saint Prix [9], Luzel [10, 12], Troadec) ou un marquis (Luzel [11], La Villemarqué [8], Cadic [2]) et le père de Jeannette n'est que «Ar Riou».

D'autres chants traditionnels exposent les difficultés posées par un tel mariage entre deux jeunes gens de classes sociales différentes, tels «Ar Ribot»⁴³⁸. A l'opposé, dans «Cloarec Riwal»⁴³⁹ le comte de Kergudon a choisi pour maîtresse une douce et jolie héritière qui n'est ni noble ni bourgeoise et leur histoire d'amour semble bien se terminer, si la chanson est complète ... En ce qui concerne ce dernier chant, nous pouvons aussi remarquer la similitude des noms du jeune seigneur : Kergudon, et du Cludon.

⁴³⁸ Penguern, *Dastumad Penwern*, p. 210.

⁴³⁹ Luzel, *Soniou Breiz-Izel*, tome I, p. 302.

Les noms propres

Luzel s'interroge beaucoup sur la personnalité qui se cache sous les différents noms que porte le seigneur dans les versions qu'il a recueillies :

Comme on le verra par la pièce qui suit, cette ballade a été appliquée à deux personnages différents, un Boisriou, et un marquis de Cludon. Peut-être l'analogie des deux aventures attribuées à ces personnages en est-elle la cause, et le second poète aura trouvé commode de s'approprier une oeuvre déjà populaire, en changeant les noms propres, et en y introduisant quelques modifications de détail. Cela n'est pas rare, du reste, dans la poésie populaire. ⁴⁴⁰

Ce gwerz n'est qu'une version du précédent, avec changement du nom du héros. Il est difficile de savoir si l'enlèvement qui en fait le sujet doit être attribué à un seigneur du Cludon, ou de Boisriou. Le château du Cludon, en Breton, «Ar C'hleuniou» et par corruption «Ar C'hleand» était situé dans la commune de Plougonver (arrondissement de Guingamp), où l'on en voit encore les ruines. Il appartenait à la famille de Kergolai. La famille du Boisriou existe encore en Bretagne. Il y a plusieurs maisons nobles de ce nom, mais je n'en connais pas en Péder nec. Le château de Boisriou, dans la commune de Trévou-Tréguignec, canton de Perros-Guirec, est encore habité par une famille de ce nom. ⁴⁴¹

La version manuscrite [11 a], chantée par Marie-Anne Lenoan, est pratiquement identique à la seconde version des «Gwerziou Breiz-Izel» [11 b], collectée à Plougonver. Elle comporte une ritournelle delida dali dali delida et est accompagnée de cette note que Luzel n'exploite pas dans sa publication :

Le Cleand (Cludon) est un vieux château dont on voit encore les ruines auprès du bourg de Plougonver. C'était la demeure du markis du Gage. Le bonhomme Riou demeurait à Kermassouet à moins d'un kilomètre du Cléand. On a conservé dans le pays le souvenir d'un marquis Du Gage bon vivant et aimant à rire. ⁴⁴²

Luzel prend encore la peine d'expliquer l'étymologie du nom du lieu d'habitation du marquis devenu C'hleuniou, sans doute pour rimer avec iskuso, qu'il traduit par Cleuziou, sans mentionner le manoir de ce nom qui se trouve entre Louargat et Trégrom, ni la famille du Cleuziou :

«Ar C'hleuniou» - même nom que Cludon, ce dernier étant composé de «Kleuz» fossé, et en «don ou doun» profond. Ar C'hleand et une altération du même mot.

Luzel cherche par là à bien comprendre et à mettre en valeur l'enracinement du chant dans la région. La version [10 b] des «Gwerziou Breiz-Izel», collectée auprès de Jeanne Le Gall à Keramborgne, est très significative à ce sujet : la famille Riou habite à Péder nec et le seigneur doit épouser une dame Lezobré, famille bien connue de la région ⁴⁴³.

Sans vouloir rien affirmer de l'identité réelle du seigneur, remarquons cependant que les différents noms ont tous une assonance identique : «an aotrou Kludon» ([12] - Luzel), «an aotrou Duglonou ou Gludonou» ([1] - Milin), «Markis ar Cleudon» ([8] - La Villemarqué), «Markis ar hleon» ([2] - Cadic), «aotrou Clenan» ([9] - Saint-Prix), «ar C'hléand - du Cludon» ([11] - Luzel), «aotrou C'leuziou» ([13, 14] - Troadec) et même dans le Vannetais «èùtru er Lizon» ([5] - Gilliouard). Leur transcription a pu varier suivant l'ouïe et la culture du collecteur. Il n'y a que la version [6] de Jules Gros qui s'en éloigne un peu avec «an otro Reoni». «An aotrou Koadriou» de la version

⁴⁴⁰ Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, tome II, p. 235.

⁴⁴¹ Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, tome II, p. 243.

⁴⁴² Bibliothèque municipale de Rennes, fonds Luzel, manuscrit 1021, cahier 7, p. 35.

⁴⁴³ Cf. «Gwerz Lezobré» dans la contribution de Marré, au chapitre 6.3.1.

[10] de Luzel peut provenir d'une contamination entre le nom du seigneur et celui de la jeune fille comme dans la version de Ifig Troadec où «Jeannette Riou habite également au «C'hleuziou». Il peut s'agir également d'un seigneur revenant sur les terres dont il porte le nom mais où il n'a pas fait sa demeure.

Il est encore plus intéressant de remarquer que la jeune fille s'appelle invariablement Janet Riou (ou Rio), ce qui nous fait une nouvelle fois constater que les noms propres sans originalité, ceux qui sont indépendants des noms de lieux, sont ceux qui varient le moins d'une version à l'autre.

Milin, pour mettre ce chant en valeur dans sa présentation au Comité, ne s'est pas intéressé au nom fort banal de Duglonou, mais a préféré faire référence à des coutumes du moyen-âge, sans pour autant chercher à dater l'aventure. Cadic fait judicieusement remarquer qu'à cette époque le temps ne semble plus être aux enlèvements brutaux de femmes comme il en a existé au XVI^e siècle :

A voir ce fils de famille débauché s'insinuer chez les voisins, sous le couvert de l'habit respecté du mendiant, ne dirait-on pas un de ces roués du temps de la Régence qui se faisaient du plaisir une règle et ne reculaient devant aucun procédé, quand il s'agissait d'assouvir leur passion. ⁴⁴⁴

La sagesse populaire propage maintes mises en garde des jeunes filles à l'égard des gentilshommes séducteurs et souvent la jeune fille préfère se tuer que de perdre son honneur.

Malrieu : 0364 - An aotrou dic'hizet hag ar plac'h touellet

Version des Poésies populaires de la France :

- [1 a] MILIN, Ann aotrou Duglonou, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 5, f° 554r-555r.

Autres versions bretonnes :

- [1 b] MILIN, Ann aot. Gludonou, Gwerin, 1961, tome 1, pp. 75-76.

- [2] CADIC, Le marquis Du Clédon, Paroisse Bretonne de Paris, 1906, n° 7, couverture.

- [3] DUHAMEL, An otro Koadriou ha Janedig Riou, Musiques bretonnes, 1913, p. 73, n° 146.

- [4] DUHAMEL, An otro Koadriou ha Janedig Riou, Musiques bretonnes, 1913, p. 74, n° 147.

- [5] GILLIOUARD, Hag èttru er Lizon, Manuscrits Gilliouard - copie Dastum, s.d., n.p.

- [6] GROS, An otro Reoni, Planedenn, 1983, n° 15, p. 42.

- [7] KEMENER, Itron Varia kreiz kêr, Carnets de route de Yann-Fañch Kemener, 1996, pp. 202-203.

- [8] LAURENT, Markiz ar Cleudon, Aux sources du Barzaz-Breiz, 1989, pp. 134-135.

- [9 a] SAINT-PRIX (DE), Jeannette Riou, Manuscrits Lesquiffiou-Landevennec I cahier 1 - copie Dastum, s.d., pp. 8-11.

- [9 b] LE DIBERDER, Jeannette Riou, Manuscrits Saint-Prix, s.d., pp. 31-32.

- [9 c] OLLIVIER, Jeannette Riou, B.M. Rennes - Manuscrit 987, s.d., pp. 10-13.

- [10 a] OLLIVIER, Ann aotrou Koadriou ha Janedig Riou, B.M. Rennes - Manuscrit 960, pp. 228-235.

- [10 b] LUZEL, Ann aotrou Koadriou ha Janedig Riou, Gwerziou Breiz-Izel, 1874, tome II, pp. 228-235.

- [11 a] LUZEL, Markiz ar C'hleand ha Janet Riou, B.M. Rennes - Manuscrit 1021 - cahier 7, s.d., f° 33r-35v (pp. 63-68).

- [11 b] LUZEL, Markiz ar C'hleand ha Janet Riou, Gwerziou Breiz-Izel, 1874, tome II, pp. 236-243.

- [12] LUZEL, An aotrou Kludon, B.M. Rennes - Manuscrit 1023 - cahier 9-1, s.d., f° 61v-62r.

- [13] TROADEC, An aotrou C'hleuziou ha Janet Riou, Magnétothèque Dastum, Trégor, Référence 013 - B - 11, 1990.

- [14 a] TROADEC, An aotrou C'hleuziou ha Janet Riou, Magnétothèque Dastum, Trégor, Référence 015 - B - 4, 1990.

⁴⁴⁴ Cadic, *Paroisse Bretonne de Paris*, 1907, n° 7.

Discographie :

- [14 b] TROADEC, An aotrou Koadriou ha Janig Riou, C.D. - E skeud tosenñ Vre, 1993, page 9.

7.3.8. - Sant Julian

Transcription : volume 2, page 446.

La publication faite dans le premier numéro de la revue «Gwerin» a été établie à partir de deux manuscrits distincts. Le premier est copié entièrement dans la colonne de gauche, alors que seules les variantes présentées par le deuxième sont portées en vis-à-vis dans la colonne de droite. La version que Milin communique au Comité est identique à ce dernier (à part deux vers du début). Dans les comparaisons ci-dessous, les vers absents sont signalés par un tiret (-). On constate que les modifications apportées tendent à défranciser le vocabulaire et à rectifier la prosodie. Les vers indiqués à l'extrême droite sont ceux du manuscrit du Recueil des poésies populaires de la France.

[1 b] - Milin - colonne gauche	[1 b] - Milin - colonne droite	[1 a] - Milin - P.P.F.	
<i>er c'hoad eo eat hep ged a var</i>	d'ar c'hoad eo êt hep ked a var	d'ar c'hoad eo aet hep ked a var	vers 3
<i>evit monet da chasseeal</i>	hep ged a var eo eat d'ar c'hoad	(-)	vers 4
(-)	hep dale e teuio d'ar gear	hep dale e teuio d'ar gear	
(-)	evit mont da herzal ar c'had	(-)	
<i>barz er c'hoad paz eo antreet</i>	barz er c'hoad paz eo <i>antreet</i>	Ebarz er c'hoad pa-zeo eet	vers 5
<i>me guitafe kentoc'h ar vro</i>	me guitafe kentoc'h va bro	me guitafe kentoc'h va bro	vers 14
<i>me guitafe kentoc'h ar vro-ma</i>	me guitafe ken ar vro-ma	guitafe kentoc'h ar vro-ma	vers 16
<i>dioc'h den he dud en deuz kimiadet</i>	ha dioc'h den n'en deuz kimiadet	ha dioc'h den n'en deuz kimiadet	vers 19
<i>dioc'h den he dud ne gimiadaz</i>	dioc'h den ebed ne gimiadaz	dioc'h den ebed ne gimiadaz	
<i>Kement o vale en deus greet</i>	bale kemend en deuz greet	bale kemend en deus greet	vers 22
<i>gant eur maner ez eo erruet</i>	m'eo gant eur maner digwezet	m'eo gant eur maner digwezet	
<i>eunn dimezel gaer en deus gwelet</i>	'nn dimezel gaer en deus gwelet	'nn dimezel gaer en deus gwelet	
<i>Dre ma teuit ha dre ma zit</i>	a beleac'h 'teuit peleac'h ez it	a beleac'h 'teuit peleac'h ez it	
<i>Den iaouank, deut-hu ganen-me</i>	Den iaouank, deut-ta ganen-me	Den iaouank, deut-ta gan-en-me	vers 29
<i>he dad, he vam deuz dezhan glac'har</i>	he dad, he vamm ho deuz glac'har	he dad, he vamm ho deuz glac'har	vers 33
<i>Kement a vale ho deus greet</i>	bale kemend ho deuz greet	bale kemend ho deus greet	vers 36
<i>gant eur maner ez int erruet</i>	m'int gant eur maner digwezet	m'int gant eur maner digwezet	
<i>ne vezo ket pell e teui d'ar gear</i>	hep dale e teuio d'ar gear	hep dale e teuio d'ar gear	vers 50
<i>da gaout ar gwele war eeun eo eet</i>	he wele war eeun (a zo) eo eet	da gaout hewele eo eet	vers 52
<i>e sonje dezhan parfetamant,</i>	o kredi oa enn-han kousket	o kredi oa enn-han kousket	
<i>oa gant he bried eunn den mechant</i>	Eunn den fallakr gant he bried	Eunn den fallakr gant he bried	
<i>piou enn ho kwele ho poa lekeet ?</i>	piou enn hor gwele zo kousket ?	piou enn hor gwele zo kousket ?	vers 58